



La crise du coronavirus met en lumière l'état des toilettes dans les écoles



La faculté de Tolbiac à Paris a été fermée par précaution ce jeudi par le président de la fac, un enseignant de l'équipe venant d'être détecté positif au coronavirus. Dans l'éducation nationale, 20 000 élèves sont à ce jour privés d'école sur près de 13 millions. Tous les établissements scolaires sont à l'arrêt dans l'Oise, le Haut-Rhin, la Corse et dans 14 communes de l'Hérault. A ces établissements viennent s'en ajouter d'autres, au coup par coup dès que des cas sont identifiés pour freiner la progression de l'épidémie. Soit 2 000 établissements scolaires au total. «La liste va nécessairement s'allonger, c'est évident», a prévenu jeudi matin le ministre Jean-Michel Blanquer, tout en écartant l'hypothèse d'une fermeture générale. «Nous n'avons jamais envisagé la fermeture totale. [...] Quand vous fermez les écoles de tout un pays, cela signifie que vous paralysez en bonne partie ce pays. Ça pose des problèmes à des infirmières, des médecins, à toutes sortes de personnels de l'hôpital. C'est évidemment quelque chose qui doit être regardé avec beaucoup de finesse pour ne pas être contreproductif.» Le message est donc, pour l'heure, de respecter les «gestes barrières». A commencer par le lavage de mains plusieurs fois par jour. Un geste simple, mais qui à l'école, n'a rien de facile.

L'état des sanitaires dans les écoles, un vieux problème

L'épidémie du coronavirus (re)met au jour un problème ancien et récurrent dans les établissements scolaires : l'état des sanitaires. Souvent mal entretenus et dépourvus de savon... Le sujet avait été une première fois en 2007 par l'Observatoire national de la sécurité et de l'accessibilité des établissements d'enseignement (ONS) : sur 25 000 enfants de primaire interrogés, plus de la moitié déclaraient ne pas aller aux toilettes à l'école tellement elles étaient sales. En 2014, 34% des collégiens formulaient la même réponse, déplorant saleté, mauvaises odeurs et manque récurrent de savon...

2017. Nouvelle enquête et résultats allant dans le même sens : «Plus d'un chef d'établissement sur trois (36%) considère qu'il n'y a pas assez de locaux sanitaires (toilettes, lavabos) dans son collège ou son lycée», relevait le Conseil national d'évaluation des politiques scolaires (Cnesco) dans une étude sur la qualité de vie à l'école. Les problèmes d'approvisionnement en papier et savon étaient relevés dans plus d'un collège et lycée sur deux.

2020. En plein coronavirus, Jean-Michel Blanquer fait un déplacement dans une école près de Paris, mercredi. Un élève de CE1 l'interpelle... sur l'état des toilettes, comme le raconte le

journal 20 Minutes : «Ça ne sent pas bon et c'est sale», dit l'enfant. «C'est un vrai problème», reconnaît Jean-Michel Blanquer.

Le préfet prêt à agir pour que les écoles aient toute du savon

Jeudi matin, une circulaire du ministre paraissait au bulletin officiel. «Le respect de ces "gestes barrières" suppose qu'il soit effectivement possible, tant pour les personnels que pour les élèves, d'avoir accès à des installations sanitaires propres munies de savon, d'essuie-main jetable ou de séchoir. De plus, il importe de veiller tout particulièrement à l'aération et au ménage complet des locaux de l'établissement scolaire, incluant notamment le nettoyage des surfaces et des objets collectifs (tables de classe, poignées de porte et de fenêtre, rampes d'escalier, boutons d'ascenseur, chasses d'eau, télécommandes, etc.)»

Les chefs d'établissement sont en pratique tributaires du bon vouloir des collectivités territoriales. Car depuis les lois de décentralisation, l'entretien des bâtiments comme l'approvisionnement en fourniture est de leur compétence : les mairies pour les écoles. Les conseils départementaux pour les collèges et les régions pour les lycées. Dans sa circulaire, le ministre donne pour mot d'ordre aux chefs d'établissement de signaler «immédiatement» à l'académie toute difficulté d'approvisionnement en savon ou lié à la propreté des sanitaires. Le préfet sera aussitôt alerté. Celui-ci a le pouvoir de contraindre la collectivité ou de s'y substituer. L'épidémie de coronavirus va peut-être régler une bonne fois pour toutes ce vieux et récurrent problème de propreté des sanitaires dans les établissements scolaires.

Marie Piquemal